

# LES COMPETITIONS VETERANS

Saison 2011-12

**LIGUE DE CHAMPAGNE ARDENNE**

Saison 2011-12



## Le Championnat Régional Vétérans

### Article 1 - Conditions de participation

Le championnat régional Vétérans est réservé aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours.

### Article 2 - Catégories

#### DAMES

1ère catégorie : âgées de plus de 40 ans = V1.  
2ème catégorie : âgées de plus de 50 ans = V2.  
3ème catégorie : âgées de plus de 60 ans = V3.  
4ème catégorie : âgées de plus de 70 ans  
au 1er janvier de la saison en cours

#### MESSIEURS

1ère catégorie : âgés de plus

de 40 ans = V1.  
2ème catégorie : âgés de plus de 50 ans = V2.  
3ème catégorie : âgés de plus de 60 ans = V3.  
4ème catégorie : âgés de plus de 70 ans = V4.  
au 1er janvier de la saison en cours

### Article 3 - Droits d'inscription

Ils sont gratuits

### Article 4 - Qualification pour l'échelon régional

En fonction de l'importance du nombre de licenciés vétérans, les comités départementaux peuvent ou non organiser des championnats départementaux, dans les différentes catégories, quali-

ficatifs pour les championnats régionaux.

### Article 5 - Qualification pour l'échelon national

La participation au championnat régional est obligatoire pour la qualification au championnat de France. Le vainqueur de chacune des 7 catégories du championnat régional de la saison en cours est qualifié pour le championnat de France national . Dans la limite des places disponibles, le reste des qualifiés est déterminé par la commission sportive fédérale. En simple, les participants ne peuvent évoluer que dans leur catégorie.